



Organisation Mondiale Contre la Torture  
Case postale 21- 8, rue du Vieux Billard  
CH 1211 Genève 8, Suisse

Tel: 0041 22 809 49 39 – Fax: 0041 22 809 49 29 – E-mail: [omct@omct.org](mailto:omct@omct.org)

## COMMUNIQUE

### **Eliminer la violence fondée sur le genre : Vers la reconnaissance du droit de toute femme à une vie sans violence**

**Genève, le 25 novembre 2008.** *A l'occasion de la Journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes, l'OMCT se joint aux membres de son réseau et autres partenaires en appelant à la reconnaissance que les droits de l'Homme ne peuvent être universels sans la protection des femmes contre la violence et la discrimination fondées sur le genre.*

Plusieurs organisations à travers le monde célèbreront du 25 novembre au 10 décembre la Campagne sur les « 16 Jours d'activisme contre la violence faite aux femmes » dédiée cette année au 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la réaffirmation de l'universalité des droits fondamentaux des femmes. Dans le contexte de cette campagne, les partenaires locaux de l'OMCT mèneront de nombreuses activités afin d'attirer l'attention sur l'amplitude, les formes et les conséquences de la violence fondée sur le genre et demander aux Etats de se conformer aux engagements entrepris lors de l'adoption en 1993 de la Déclaration des Nations Unies sur l'Elimination de la Violence à l'égard des Femmes.

En Inde et en Géorgie, les partenaires de l'OMCT s'attacheront à faire la lumière sur les conséquences de la militarisation et des conflits sur les femmes et à appeler à ce que l'Etat assume ses responsabilités vis-à-vis des violences perpétrées à l'égard des femmes dans ce contexte. D'autres thématiques qui seront évoquées incluent la traite des femmes (Bengale Occidental, Inde), les femmes défenseures des droits de l'Homme (Népal) et les femmes vivant avec le VIH/SIDA (République Démocratique du Congo et Népal). Des activités de formation seront également menées au Bangladesh et au Népal, afin de renforcer les capacités des activistes dans la documentation et la signalisation des cas de violence à l'égard des femmes. Au Cameroun et en République démocratique du Congo, des ONG partenaires feront un travail de sensibilisation des communautés locales sur le droit des femmes à vivre une vie sans violence.

L'activisme local et international joue un rôle clé dans la reconnaissance que la violence fondée sur le genre est la pire forme de discrimination à l'égard des femmes et qu'elle requiert des mesures positives multiples et soutenues par les autorités locales et nationales. Soixante ans après l'adoption de la Déclaration Universelle sur les Droits de l'Homme, la Campagne des 16 Jours s'attache à faire du respect des droits fondamentaux des femmes une réalité.

**Contact:** Mariana Duarte, [md@omct.org](mailto:md@omct.org), tel.: + 41 22 809 49 39

\*\*\*\*\*

**Activités menées par des membres et partenaires de l'OMCT dans le cadre de la Campagne des 16 Jours d'Activisme** – Voir [www.omct.org](http://www.omct.org) ou [http://www.omct.org/pdf/VAW/2008/16\\_jours\\_activisme/16\\_days\\_activism\\_activities\\_fr.pdf](http://www.omct.org/pdf/VAW/2008/16_jours_activisme/16_days_activism_activities_fr.pdf)

### **En savoir plus sur les 16 Jours d'Activisme**

*Les « 16 Jours d'activisme contre la violence faite aux femmes » consistent en une campagne internationale lancée en 1991. Les dates de la campagne, du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée internationale des droits humains, ont été choisies pour établir un lien symbolique entre la violence à l'égard des femmes d'une part, et les droits de la personne humaine, d'autre part, ainsi que pour mettre l'accent sur le fait que ce genre de violence constitue une violation des droits humains. Cette période de seize jours met également en relief d'autres dates significatives, comme le 29 novembre, Journée internationale des femmes défenseuses des droits humains, et le 1<sup>er</sup> décembre, Journée mondiale de lutte contre le Sida.*

*Historiquement, la Campagne de 16 jours a été instrumentale dans l'utilisation du cadre des droits de l'homme pour attirer l'attention du monde entier sur le problème universel de la violence faite aux femmes. Lors des années initiales de la campagne (1991-1992), les militantes des 16 Jours ont lancé une pétition à l'échelle mondiale invitant les Nations Unies à inscrire la problématique des droits fondamentaux des femmes à l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne (Autriche) en juin 1993. A la date de conférence, la pétition avait recueilli un demi million de signatures en 23 langues dans 124 pays. La pétition a permis la rédaction d'une déclaration formelle sur les droits de la femme en tant que partie intégrante des droits fondamentaux de la personne humaine, et de la violence à l'égard des femmes en tant que violation des droits de l'homme, dans la Déclaration de Vienne. En 1999, la Campagne de 16 jours a contribué aux succès des efforts visant à encourager les Nations Unies à proclamer le 25 novembre comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Aux niveaux local, national et régional, les militant(e)s ont réussi à obtenir des acquis grâce à des activités variées, comme les campagnes médiatiques, les rassemblements sur les pelouses universitaires, les expositions artistiques, le lobbying, les tables rondes, les productions théâtrales, les tribunaux et les ateliers.*

**Pour plus d'informations, voir <http://www.cwgl.rutgers.edu/16days/kit08/kit.html>.**